



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Ambassade de France à Madagascar
Service économique de Tananarive**

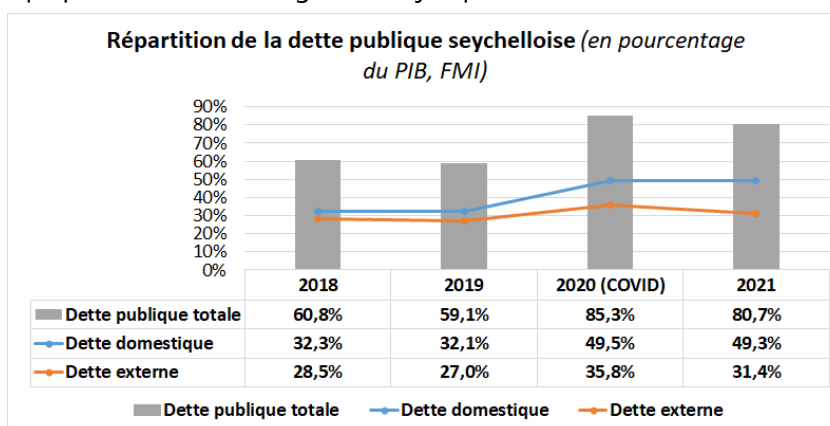
Antananarivo, le 8 octobre 2021
Affaire suivie par : Andihiasina Rakoto

Une dette publique seychelloise en forte augmentation durant la crise sanitaire, reposant principalement sur la dette domestique

La dette publique seychelloise rapportée au PIB a fortement augmenté depuis 2019 et atteindrait 80,7% du PIB en 2021, composée à 49,3% de dette domestique et à 31,5% de dette externe. Elle reste selon le FMI « soutenable » en dépit de son niveau élevé. Les bons du Trésor sont les instruments privilégiés d'émission de la dette. Plus de la moitié de la dette extérieure est composée de dette multilatérale. Le service de la dette extérieure seychelloise devrait connaître des fluctuations jusqu'en 2025.

1. Une dette publique en forte augmentation durant la crise sanitaire

Selon le ministère des finances, de la planification économique et du commerce, la dette publique seychelloise rapportée au PIB atteindra 80,7% (-4,6 points) en 2021 contre 85,4% en 2020. Elle est majoritairement interne (49,3 % du PIB contre 49,5 % en 2020). Elle avait déjà effectué un bond de 26,2 points entre 2019 et 2020 (59,1% du PIB) en raison d'une hausse du déficit budgétaire et de la baisse du PIB. La dette publique est passée au-delà des seuils de risque « élevé » en 2021, selon l'analyse de viabilité de la dette du FMI, qui prévoit une baisse graduelle jusqu'à 64,5% du PIB d'ici 2026.

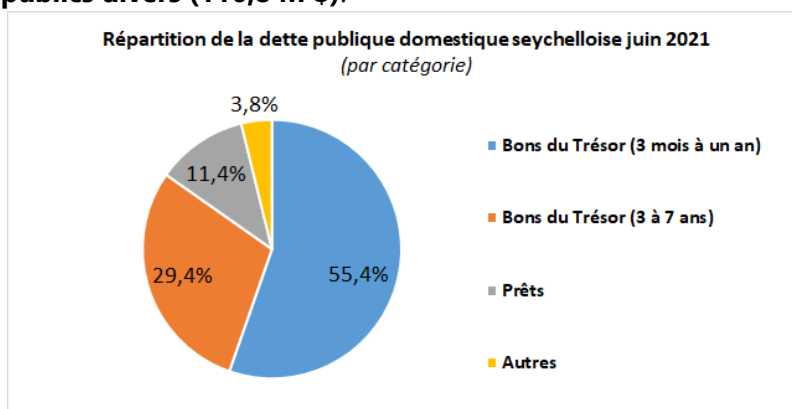


Au 30 juin 2021, l'encours total de la dette publique s'élevait à 1,25 Mds \$, dont 766 M \$ de dette intérieure (61,1%) et 488 M \$ de dette externe (38,9%).

2. Les bons du Trésor, instruments privilégiés d'émission de la dette domestique

Au 30 juin 2021, la dette publique domestique seychelloise était de 766 M \$. Elle est composée en grande majorité des bons du Trésor émis par la Banque centrale des Seychelles pour 649 M \$ soit 84,8% du total de l'encours domestique. Elles sont réparties entre les bons du Trésor de court et moyen terme (à partir d'une maturité de six mois à un an) pour 424 M \$ (55,4% de l'encours) et les bons du Trésor

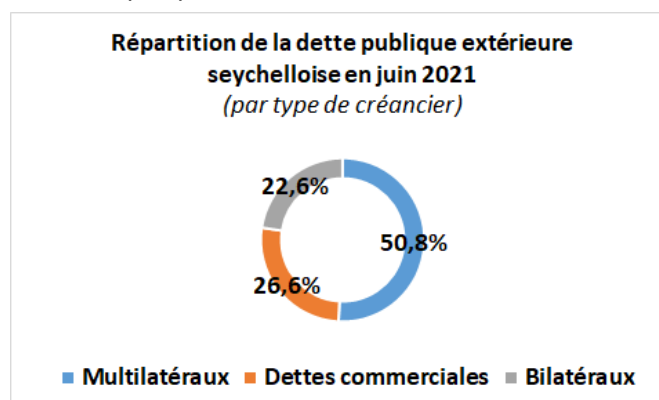
à long terme (225 M \$ soit 29,4% ; trois à sept ans). **15,2% de l'encours domestique correspond à des emprunts et titres publics divers (116,8 M \$).**



3. Un encours de la dette extérieure concentré principalement autour de la dette multilatérale

Au 30 juin 2021, la dette publique extérieure était de 488 M \$. 45,8% du total correspond à une dette multilatérale soit 248 M \$ contre et 26,6% de dettes commerciales (130 M\$) et 22,6% d'emprunts contractés auprès des créanciers bilatéraux (soit 110 M\$). La répartition par bailleur n'est pas publiée.

Les dettes commerciales du gouvernement auprès de créanciers privés s'élèvent à 109,5 M\$ (22,5% de l'encours) loin devant les banques commerciales pour 20,1 M\$ (4,1%). Par ailleurs, les pays membres du Club de Paris sont les premiers créanciers bilatéraux des Seychelles pour 59,2 M\$ (12,1% de l'encours de la dette extérieure), légèrement devant les pays non membres (51,1 M\$ soit 10,5% de l'encours). La répartition par pays créancier n'est pas publiée.



4. Une évolution du service de la dette extérieure contrastée

En 2021, le montant prévu du service de la dette extérieure s'élèvera à 85,6 M\$ selon le FMI. Il baisserait légèrement en 2022 avant de connaître une progression jusqu'en 2024.

